

# COMMUNE HELPERKNAPP

## Extrait du REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Séance du 23 octobre 2023

**Présents :** M. Paul Mangen, bourgmestre  
MM. Ben Baus, Emile Splicks, échevins

Absent(s) :

Point de l'ordre du jour : 3

**OBJET :** Règlement de circulation d'urgence / Signalisation 'cédez le passage' à Bour

### Le collège des bourgmestre et échevins

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques et l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques

Vu le règlement de circulation général de la commune Helperknapp du 22 décembre 2022, approuvé par le Ministère de l'Intérieur N°322/22/CR du 22 février 2023

Considérant qu'aucune réunion du conseil communal n'est prévue avant le début des travaux

Constatant qu'il y a une urgence et vu la demande introduite par le collège échevinal en date du 23.10.2023

Considérant qu'il faudra réglementer d'urgence la circulation avec une signalisation 'cédez la passage' afin de garantir la sécurité de tous les usagers de la voie publique en venant de l'adresse 14, rue d'Arlon à Bour

### décide unanimement

- Art. 1.- A partir du mercredi 25 octobre 2023, il y aura une signalisation 'cédez la passage' venant de l'adresse 14, rue d'Arlon à Bour.
- Art. 2.- La présente réglementation sera signalée en conformité avec les prescriptions du Code de la route.
- Art. 3.- Les infractions aux dispositions du présent règlement seront punies conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.
- Art. 4.- La présente sera soumise aux fins de confirmation au conseil communal dans sa prochaine séance.
- Art. 5.- Le présent règlement sera publié par affichage dans la commune.

Suivent les signatures.

Pour expédition conforme.

Tuntange, le 23 octobre 2023



Le Bourgmestre,  
Paul Mangen

Le Secrétaire communal,  
Jeff Scheidweiler